



HAL
open science

Négation incorporée et type de négation. Le cas des interrogatifs et subordonnants négatifs du latin

Frédérique Fleck

► **To cite this version:**

Frédérique Fleck. Négation incorporée et type de négation. Le cas des interrogatifs et subordonnants négatifs du latin. Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, 2008. hal-03410425

HAL Id: hal-03410425

<https://hal.science/hal-03410425v1>

Submitted on 31 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Frédérique FLECK

**NÉGATION INCORPORÉE ET TYPE DE NÉGATION.
LE CAS DES INTERROGATIFS ET SUBORDONNANTS NÉGATIFS DU LATIN.**

RÉSUMÉ. – Partant du constat que les deux adverbes interrogatifs du latin qui présentent une négation agglutinée (*quin, quidni*) connaissent un emploi marqué par rapport à celui des adverbes interrogatifs suivis d'une négation autonome, cet article montre que la négation agglutinée aux termes interrogatifs est toujours externe, ce qui a pour conséquence que les questions produites sont systématiquement des interrogations rhétoriques induisant une inversion de polarité. On peut vérifier, à propos des subordonnants comportant une négation agglutinée (*quin, quominus*) ou amalgamée (*ne*), que la négation incorporée est également externe. Il semble qu'il existe entre le caractère externe de la négation et son rapprochement sur l'axe syntagmatique avec le morphème exprimant l'interrogation ou la subordination un rapport qui se retrouverait, sous des modalités légèrement différentes, en français.

ABSTRACT. – The two latin interrogative adverbs to which a negation is agglutinated (*quin, quidni*) are used in a marked way in comparison with the interrogative adverbs followed by a self-standing negation; this paper shows that the negation agglutinated to interrogative adverbs is always an external negation, so that the questions asked are without exception rhetorical questions inducing a reversal of sentence polarity. It is possible to check, concerning the subordinating conjunctions to which a negation is agglutinated (*quin, quominus*) or amalgated (*ne*), that this incorporated negation is also external. There seems to be a link between the fact that the negation is external and its proximity on the syntagmatic level with the morpheme expressing interrogation or subordination; such a link might also exist in french, though in a slightly different way.

ZUSAMMENFASSUNG. – Die zwei lateinischen Interrogativadverbien mit agglutiniertes Negation (*quin, quidni*) stellen eine markierte Verwendung dar im Gegensatz zu den Interrogativadverbien mit nachgestellter autonomer Negation; der vorliegende Beitrag zeigt, dass die an die Fragewörter agglutinierte Negation immer extern ist, so dass es sich bei diesen dadurch entstandenen Fragen ausschließlich um rhetorische Fragen handelt, die eine Umkehrung der Polarität herbeiführen. Im Falle jener unterordnenden Konjunktionen, die eine agglutinierte (*quin, quominus*) bzw. amalgamierte (*ne*) Negation vorlegen, kann bestätigt werden, dass auch hier die eingebaute Negation extern ist. Es scheint, dass es zwischen der Externalität der Negation und deren Nähe zum fragenden bzw. unterordnenden Morphem auf der syntagmatischen Achse einen Zusammenhang gibt, welcher auch im Französischen, zwar aber auf eine etwas verschiedene Weise, vorhanden sein mag.

L'interrogatif à négation incorporée *quin*, « pourquoi ne pas ? », introduit en latin des interrogations rhétoriques qui constituent le plus souvent, en dernière instance, des actes de langage jussifs. Il se distingue, en cela, de l'interrogatif de cause *cur* accompagné d'une négation, dont les emplois sont bien plus variés. Étant donné que *quidni*, qui présente, comme *quin*, une agglutination de l'interrogatif et de la négation, connaît la même restriction d'emploi, on est fondé à se demander si cette spécialisation ne serait pas imputable à l'agglutination de la négation et de l'interrogatif.

Pour répondre à cette question, nous examinerons les emplois des interrogatifs de cause présentant une négation agglutinée, afin d'établir la nature exacte de la différence entre leurs emplois et ceux des interrogatifs de cause simplement accompagnés d'une négation autonome. Nous nous intéresserons ensuite au comportement des subordonnants présentant une négation agglutinée, *quin* et *quominus*, ainsi qu'à celui du subordonnant *ne*, dont la formation est différente, mais qui présente également une incorporation du morphème négatif au morphème subordonnant ; ainsi, nous verrons si un rapprochement peut être fait entre le cas de ces subordonnants et celui des interrogatifs à négation incorporée. Nous nous interrogerons en conclusion sur la portée des observations faites à propos de ces termes latins, à partir de quelques exemples empruntés au français.

1. Négation et interrogation

1.1. Formation des lexèmes présentant une incorporation du morphème négatif au morphème interrogatif

1.1.1. L'adverbe interro-négatif *quīn* est issu de l'agglutination¹ de la négation enclitique indo-européenne **-nē*, dont le *-e* final a subi une apocope, et de l'adverbe interrogatif *quī*, qui remonte à une forme d'instrumental **k^wi-h₁*, faite sur le thème indo-européen de pronom interrogatif-indéfini. Cette forme d'instrumental, « au moyen de quoi », « par quoi », s'est figée et a ainsi été employée comme adverbe interrogatif, au sens de « comment », « pourquoi ».

1.1.2. *Quidnī* est formé de l'interrogatif *quīd* à l'accusatif neutre adverbialisé (« pourquoi ») et de la négation *nī* (de **nē-ī*)². L'agglutination de ces deux éléments a été plus tardive que pour *quin*. On trouve encore, chez Plaute et Térence, quelques occurrences dans lesquelles l'interrogatif et la négation sont disjoints, mais *quid* et *ni* ne sont toutefois jamais séparés par plus d'un terme – toujours un pronom – comme cela apparaît dans les exemples (1) et (2) :

- (1) *Quid ego ni ita censeam ?* (Pl. *Mil.* 1120)
« Pourquoi ne penserais-je pas ainsi ? »

¹ Pour une définition de la notion d'agglutination et d'autres exemples latins de ce phénomène, on se reportera à l'article de M. FRUYT (1990) qui, s'appuyant sur le ch.VII du *Cours de linguistique générale* de F. DE SAUSSURE, définit l'agglutination comme « l'un des points de passage diachronique entre la syntaxe et le lexique » : « on passe d'une unité de discours, combinaison libre d'éléments, mise en place par le sujet parlant au moment où il produit son énoncé, à une unité de langue, qui préexiste à l'utilisation particulière qu'en fait le sujet parlant » (p. 174).

² Voir A. ERNOUT - A. MEILLET (1994).

(2) *Quid illam ni abducat ?* (Ter. Ad. 662)
« Pourquoi ne l’emmènerait-il pas ? »

Si la lexicalisation de *quidni* est plus récente que celle de *quin*, il se peut, en revanche, que l’emploi de *quid... ni*, avec les deux éléments séparés, soit, lui, tout aussi ancien que celui de *quin*.

Quidni possède une variante, *quippñī* (qui provient de l’agglutination de *quippě*, forme renforcée de *quīd* issue de **quīd-pě*, et de la négation *nī*³), dont le fonctionnement est en tout point similaire.

1.2. Comparaison entre le fonctionnement des interrogatifs présentant une négation incorporée et le fonctionnement des interrogatifs accompagnés d’une négation autonome

1.2.1. L’adverbe *quin* est spécialisé dans l’introduction d’interro-négatives causales rhétoriques⁴. Rappelons rapidement que les questions rhétoriques, qui s’opposent aux questions percontatives constituant de véritables demandes d’information, sont habituellement définies comme des « questions qui n’appellent pas de réponses »⁵. En fait, ce type de question appelle bien une réponse, comme toutes les interrogations, mais cette réponse n’a généralement pas à être formulée, comme le fait remarquer Ch. Touratier : « L’interrogation oratoire est une interrogation tout aussi contraignante et interactive que les autres interrogations : elle oblige le destinataire à construire intérieurement une réponse. Cette construction sera silencieuse, car le destinataire n’a pas la possibilité de s’adresser au locuteur. Elle sera également aisée, car elle découlera et de la façon dont la question a été posée et de tout ce que le locuteur sait déjà de la situation. »⁶ L’interrogation rhétorique permet, en somme, au locuteur d’imposer une réponse à son interlocuteur et elle équivaut dès lors à une assertion.

Les interrogations introduites par *quin* jouent, effectivement, le rôle d’assertions. Le locuteurs les emploie pour affirmer qu’il n’y a pas de raison de ne pas accomplir l’action dénotée par le contenu propositionnel de l’interrogation, et non pour demander à un interlocuteur quelle est la cause de ce non-accomplissement. Ainsi, Lucrèce se sert, dans le *De Rerum natura*, d’une interrogation en *quin* pour introduire une explication et suggérer à son lecteur qu’il n’y a pas de raison pour ne pas penser de la sorte :

(3) *Quin potius tali natura praedita quaedam
corpora constituas, ignem si forte crearint,
posse eadem demptis paucis paucisque tributis,
ordine mutato et motu, facere aeris auras,
sic alias aliis rebus mutarier omnis ?* (Lucr. 1,798-802)

« Que ne postule-t-on plutôt qu’il existe des éléments d’une nature telle qu’ils puissent, si par exemple ils ont créé le feu, quelques uns d’entre eux ayant été ajoutés ou soustraits, et au prix d’un changement de leur agencement et de leur mouvement, composer aussi les souffles de l’air et que, de cette façon, toute chose peut être changée en une autre ? »

³ Voir A. ERNOUT - A. MEILLET (1994).

⁴ Voir F. FLECK (2008) et F. HOFF (1979).

⁵ J. DUBOIS & al. (2002).

⁶ Ch. TOURATIER (1994, 489).

[= *Nulla causa est quin constituas...*, « il n'y a aucune raison de ne pas postuler... »]

Le contexte dans lequel apparaissent ces interrogations indique toujours clairement que le locuteur ne cherche pas à se renseigner, mais veut induire une conclusion du type *Il n'y a aucune raison pour que ~p* (où *p* représente le contenu propositionnel de l'interrogation). Il en va ainsi des questions, très courantes chez les auteurs comiques, du type *Quin taces ?*, « Que ne te tais-tu ? »⁷, et *Quin abis ?*, « Que n'y vas-tu ? »⁸ : ces répliques marquent l'agacement du locuteur devant le bavardage intempestif ou la lenteur de l'interlocuteur qui s'attarde, elles ne prétendent nullement l'interroger sur les raisons de son comportement, mais bien l'amener à se rendre compte que ce comportement est injustifiable⁹. Dans l'exemple (4), ce sont des éléments contenus dans la phrase interrogative elle-même qui indiquent que l'opinion du locuteur est déjà faite et qu'il ne s'agit pour lui que d'amener la personne à laquelle il s'adresse à se ranger à son avis. Nous faisons ressortir en les soulignant les termes qui sont des arguments pour une conclusion du type *Il n'y a aucune raison pour que ~p* :

- (4) '*Quin tu*' inquit 'Antoni, omittis ista quae proposuisti, quae nemo horum desiderat ?' (Cic. *De Or.* 2,127)
« Que ne laisses-tu de côté, Antoine, dit-il, ce que tu nous as annoncé et qu'aucune des personnes présentes ne désire entendre ? »

1.2.2. *Quidni*, comme *quin*, introduit exclusivement des interrogations rhétoriques équivalant à des assertions du type *Il n'y a pas de raison pour que ~p*. Dans les exemples que nous donnons de ces interrogations, les éléments soulignés constituent des arguments pour une conclusion du type *Il n'y a aucune raison pour que ~p* :

- (5) *Qui nescit, uersus tamen audet fingere. Quidni ?* (Hor. *P.* 382)
« Celui qui n'y connaît rien s'essaie tout de même à façonner des vers. Et pourquoi non ? »
- (6) '*Erat, inquit, illarum partium.*' *Quidni ? qui apud te esset eductus ; quem tu a puero sic instituisses, ut nobili, ne gladiatori quidem, faueret.* (Cic. *Quinct.* 69)
« 'Il était, dit-il, de ce parti.' Et comment ne l'aurait-il pas été, lui qui a été élevé dans ta maison et à qui tu as appris, dès le plus jeune âge, à ne faire aucun cas de la célébrité, fût-ce celle d'un gladiateur ? »
- (7) *CV. Nostin ? LY. Quidni nouerim ?* (Pl. *Curc.* 423)
« – Tu le reconnais ? – Comment ne le reconnaîtrais-je pas ? »
- (8) *PS. Quid fles, cucule ? Viues. CA. Quid ego ni fleam, quoi nec paratus nummus argenti siet neque libellai spes sit usquam gentium ?* (Pl. *Ps.* 96-98)

⁷ Pl. *Curc.* 84, *Men.* 561 et 1114, *Merc.* 494, *Pers.* 730 ; Ter. *Andr.* 399.

⁸ Pl. *Merc.* 757 et 778, *Mil.* 1085 et 1087, *Poen.* 608.

⁹ Le fait que, dans la plupart des cas, un acte de langage jussif soit dérivé secondairement de ces interrogations à valeur d'assertions ne retiendra pas ici notre attention. Sur les conditions qui rendent possible cette dérivation secondaire, voir F. FLECK (2008).

« – Pourquoi pleures-tu, idiot ? Tu vas vivre. – Pourquoi ne pleurerais-je pas quand je n'ai pas un sou à ma disposition, ni l'espoir de trouver une petite pièce où que ce soit au monde ? »

1.2.3. Si les interrogations introduites par *quin* ou *quidni* sont toutes des interrogations rhétoriques induisant une réponse du type *Il n'y a pas de raison pour que ~p*, les interrogations causales introduites par *cur non*, *quare non* ou *quomodo non*¹⁰ présentent, en revanche, des emplois bien plus variés.

Ces interrogatifs, accompagnés de la négation *non*, peuvent introduire des questions rhétoriques, comme *quin* et *quidni*. Ainsi, en (9), le locuteur prend la décision d'entrer alors qu'il hésitait à le faire, la question qu'il se pose induisant la réponse « Il n'y a pas de raison pour que je n'entre pas ». En (10), il ne s'agit pas non plus d'une véritable demande d'information : Léonide ne veut rien savoir des éventuelles raisons qui auraient conduit son esclave Liban à ne pas obéir à son ordre, comme le montre ce qu'il répond quand Liban essaie de se justifier (*Siquidem hercle nunc summum Iouem te dicas detinuisse / atque is precator adsiet, malam rem effugies numquam*, « Quand même tu me dirais maintenant que c'est le grand Jupiter qui t'a retenu, quand bien même il viendrait intercéder pour toi, par Hercule, tu n'échapperas en aucun cas à une bonne correction ! »). Les exemples (11) et (12) présentent le même type d'interrogations introduites par *quare non* et *quomodo non*.

(9) *Quid igitur ego dubito ? Aut cur non intro eo in nostram domum ?* (Pl. Amp. 409)
« Pourquoi donc hésiter ? Oui, pourquoi ne pas entrer chez nous ? »

(10) *Cur non uenisti, ut iusseram, in tonstrinam ?* (Pl. As. 413)
« Pourquoi n'es-tu pas venu chez le barbier, comme je t'en avais donné l'ordre ? »

(11) *Verum etiam, cum senatus ad eum misisset ut in curiam ueniret, 'quare non potius' inquit 'ipse in Hostiliam curiam propinquam rostris, id est ad me, uenit ?' Piget adicere quod sequitur : tribunus senatus imperium despexit, senatus tribuni uerbis paruit.* (Val.-Max. 9,5,2)
« Et lorsque le Sénat lui fit dire de venir à la curie, 'Pourquoi, dit-il, n'est-ce pas plutôt lui qui vient à moi, en se rendant à la curie Hostilia, à côté des rostres ?' J'ai honte en écrivant ce qui suit : le tribun méprisa l'ordre du Sénat, et le Sénat obéit aux volontés du tribun. »

(12) *Quomodo illa moles non descendit et onere se suo frangit ? Fieri enim non potest ut tanta uis ponderis ... pendeat et leuibus innixa sit.* (Sen. Nat. 7,14,2)
« Comment cette masse ne descend-elle pas et ne se brise-t-elle pas sous son propre poids ? Car il n'est pas possible qu'une telle charge (...) reste en suspens, retenue par de légers appuis. »

¹⁰ *Quare non* est employé, à côté de *cur non*, à partir du I^{er} siècle de notre ère, et ce tout de suite assez largement ; *quomodo non* apparaît dans les textes dès le I^{er} siècle av. J.-C., mais n'est employé couramment qu'à partir de l'époque d'Augustin.

Mais, à la différence de *quin* et de *quidni*, *cur non*, *quare non* ou *quomodo non* servent également à introduire des questions percontatives constituant de véritables demandes d'information :

(13) *PHIL. Cur ego te non noui ? STAL. Quia mos est obliuisci hominibus neque nouisse quouis nihil<i> sit faciunda gratia.* (Pl. *Cap.* 985-986)

« – Pourquoi est-ce que moi je ne te reconnais pas ? – Parce que les hommes ont l'habitude d'oublier et de ne pas se souvenir de ceux dont ils ne peuvent tirer aucun avantage. »

(14) *Vbi ipsust ? cur non uenit ? CV. Ego dicam tibi :*

quia nudiusquartus uenimus in Cariam ex India : ibi nunc statuam uolt dare auream solidam faciundam ex auro Philipp[e]o, quae siet septempedalis, factis monimentum suis. (Pl. *Curc.* 437-441)

« – Mais lui-même, où est-il ? Pourquoi n'est-il pas venu ? – Je vais te le dire : c'est parce que nous sommes arrivés d'Inde en Carie voici trois jours et qu'il veut maintenant faire réaliser là-bas une statue en or massif, faite de bon or bien sonnante, qui fasse sept pieds de haut, afin de commémorer ses hauts faits. »

(15) *Quare non alo ? Quia captum filium tuum ... parum est si dixero : non redemisti.* (Sen. *Rh. Contr.* 1,7,3)

« Pourquoi est-ce que je ne te nourris pas ? Parce que ton fils, qui était fait prisonnier (...), ce serait trop peu de dire que tu ne l'as pas racheté. »

(16) *Quomodo autem non obstitisse aut ab tergo secutum fratrem, ut, si prohibere, quo minus in unum coirent et duces et exercitus hostium, non posset, ipse certe cum fratre coniungeret copias ? His anxius curis id modo esse salutare in praesens credebat, cedere inde quantum posset.* (Liv. 25,35,6-7)

« Aussi, pourquoi son frère ne leur avait-il pas opposé de résistance ou ne les avait-il pas suivis afin que, s'il ne pouvait empêcher les chefs ennemis et leurs armées de faire leur jonction, il pût du moins joindre lui aussi ses troupes à celles de son frère ? Inquiété par ces incertitudes, il estimait que, pour l'heure, le plus prudent était de battre en retraite autant qu'il serait possible. »

Cur non, *quare non* et *quomodo non* sont, comme nous venons de le constater, susceptibles de se présenter dans tous les types d'interro-négatives causales, percontatives ou non, tandis que *quin* et *quidni* ne connaissent qu'un emploi spécifique. L'agglutination de l'interrogatif et de la négation semble donc se traduire par une restriction d'emploi. Ce qu'il nous faudrait comprendre à présent, c'est la raison de cette spécialisation dans l'introduction de questions rhétoriques ; il est, pour cela, nécessaire d'analyser plus en détail les interrogations de ce type.

1.3. Type d'interrogation et type de négation

1.3.1. Dans leur description des interrogations rhétoriques, certains linguistes, à la suite de Fontanier¹¹, insistent sur « l'inversion de polarité qui s'opère entre la forme grammaticale de l'interrogation telle qu'elle est formulée et la proposition par laquelle on peut rendre compte du sens suggéré »¹². Ainsi J.-C. Anscombre et O. Ducrot : « Une telle question – fait signalé par tous les rhétoriciens – a toujours une valeur négative par rapport au contenu constituant le thème de la question. Ainsi, s'il s'agit d'une interrogation partielle telle que : *Comment pouvais-je faire autrement ?* la lecture rhétorique, proche de *Je ne pouvais pas faire autrement*, constitue une sorte de négation du présupposé de la question (*Je pouvais faire autrement*). »¹³ De fait, lorsque l'interrogation partielle constitue une question rhétorique avec inversion de polarité, ce qui est suggéré, c'est qu'il n'existe aucune valeur déterminée qui soit assignable à la variable représentée par le mot interrogatif. Ainsi, l'interrogation présentée en (17) équivaut à l'assertion *Nihil est quod te iam in hac urbe delectare possit*, « Il n'est rien qui puisse encore te plaire dans cette ville ».

(17) *Quid est enim, Catilina, quod te iam in hac urbe delectare possit, in qua nemo est (...) qui te non metuat, nemo qui non oderit ?* (Cic. *Cat.* 1,13)¹⁴
« Car enfin qu'y a-t-il, Catilina, qui puisse encore te plaire dans cette ville où il n'est personne qui ne te craigne, personne qui ne te haïsse ? »

Dans cette assertion se trouve rejeté le présupposé de la question¹⁵, selon lequel il existerait quelque chose qui puisse retenir Catilina ; l'inversion de polarité (la question positive équivaut à une assertion négative) résulte précisément de ce rejet du présupposé. Le mécanisme est le même quand la question se présente comme une interro-négative :

(18) *Cui tu adulescentulo (...) non aut ad audaciam ferrum aut ad libidinem facem praetulisti ?* (Cic. *Cat.* 1,13)
« Quel est le jeune homme à qui tu n'as pas fourni le fer pour quelque crime ou la torche pour quelque débauche ? »

Cette interrogation peut être paraphrasée pragmatiquement par l'assertion « Tu as fourni le fer ou la torche à tous les jeunes gens ». Le rejet du présupposé de forme négative (« Il existe un jeune homme à qui tu n'as fourni ni fer, ni torche »), c'est-à-dire « Il n'y a pas de jeune homme à qui tu n'aies pas fourni le fer ou la torche », est l'équivalent d'une assertion positive. Rappelons cependant que, comme le signale Ch. Touratier (1994, 490), il existe des interrogations partielles, répondant parfaitement aux critères définitoires de la question rhétorique, qui n'entraînent pas d'inversion de polarité. Il s'agit dans ce cas de questions qui suggèrent l'attribution d'une valeur bien déterminée à la variable que représente le mot

¹¹ P. FONTANIER (1968) note, dans sa définition : « L'interrogation figurée est, quant à la forme grammaticale, affirmative ou négative (...). Mais une singularité frappante, c'est qu'avec la négation elle affirme, et que sans négation elle nie. »

¹² A. BORILLO (1981, 2).

¹³ J.-C. ANSCOMBRE - O. DUCROT (1983, 128).

¹⁴ Exemple emprunté, ainsi que le suivant, à Ch. TOURATIER (1994, 490).

¹⁵ Nous reprenons, par commodité, cette expression à J.-C. ANSCOMBRE et O. DUCROT (voir citation). Pour être plus exact, il faudrait parler du rejet de ce qui constitue normalement le principal présupposé de la question.

interrogatif. Ainsi, (19) pourra constituer une question rhétorique visant à faire admettre aux auditeurs que le forfait dont il est question doit être attribué à Antoine :

(19) *Quis Lupercalibus, populo Romano inspectante, id egit ut collegae diadema imponeret ?* (d'après Cic. *Phil.* 3,12)

« Qui, lors des Lupercales, sous le regard du peuple romain, a essayé de poser le diadème sur la tête de son collègue ? »

L'assertion dont cette question rhétorique est l'équivalent est positive, comme la question elle-même : « C'est Antoine qui a essayé de poser le diadème sur la tête de son collègue. »

1.3.2. Ces quelques jalons posés concernant l'interrogation rhétorique négative partielle, nous pouvons procéder à un examen plus précis du fonctionnement de la négation dans ce type de questions. Nous ferons pour cela usage de la distinction entre négation interne et négation externe reposant sur la portée de la négation, adoptée, entre autres, par B. Callebaut¹⁶. D'après cet auteur, dans les interro-négatives totales à négation interne, dont le prototype est « Est-ce le cas que $\sim p$? », le locuteur « anticipe sur une réponse négative pour en suggérer l'inacceptabilité », tandis que, quand il emploie des interro-négatives totales à négation externe, représentées par la question-type « N'est-ce pas le cas que p ? », le locuteur exprime son « désir de voir cette vérité de valeur négative $\sim p$ réellement assertée »¹⁷.

Sur ce modèle, il est possible d'établir une distinction entre deux types d'interro-négatives partielles interrogeant sur la cause : (20), qui présente une négation interne, et (21) qui contient une négation externe :

(20) *Pourquoi est-ce le cas que $\sim p$?*

(21) *Pourquoi n'est-ce pas le cas que p ?*

En (20), le locuteur part du constat de $\sim p$, qu'il ne remet pas en question ; sur la base de cette acceptation de $\sim p$, le locuteur interroge sur les causes de $\sim p$, la situation $\sim p$ envisagée par le locuteur pouvant être passée (22), présente (23) ou future (24) :

(22) *Pourquoi est-ce que Pierre n'est pas parti hier ?*

(23) *Pourquoi est-ce que Pierre ne part pas à présent ?*

(24) *Pourquoi est-ce que Pierre ne partira pas dimanche ?*

Dans aucun de ces cas le non-départ de Pierre n'est mis en cause. Il s'agit d'un fait accepté, et la formulation de la question n'indique pas que le locuteur cherche à critiquer ce fait (passé ou présent immédiat) ou à faire pression sur l'interlocuteur afin qu'il ne soit pas réalisé (futur proche ou lointain). Dans ce type d'interro-négatives partielles, la négation est étroitement

¹⁶ B. CALLEBAUT (1991). Parmi les distinctions, reposant sur des critères d'ordres divers, qui ont été faites entre deux ou, parfois, trois types de négation, celle qui oppose négation interne et négation externe nous semble le plus appropriée à notre propos, puisque les négations que nous examinons tantôt se trouvent dans la portée du terme interrogatif ou subordonnant (négation interne) et tantôt sont en dehors et associent leur propre portée à celle de l'interrogatif ou du subordonnant (négation externe).

¹⁷ Expression empruntée à A. BORILLO (1979, 35).

associée au contenu propositionnel p et échappe avec lui à la pesée critique de l'interrogation qui ne porte que sur les causes. Dans ces interro-négatives partielles causales à négation interne, le locuteur, parce qu'il pose d'abord $\sim p$ pour présenter ensuite une interrogation sur la nature des causes de la non-réalisation du procès, attend de l'interlocuteur qu'il assigne un contenu positif à la variable représentée par l'adverbe interrogatif.

Le type (21), avec négation externe, suppose, en revanche, de la part du locuteur une attitude toute différente. La négation n'est plus considérée par le locuteur comme indissociable du contenu propositionnel p . Et, au lieu d'une acceptation de $\sim p$, ce que l'on comprend dans *Pourquoi n'est-ce pas le cas que p ?* c'est que p est visé, souhaité par le locuteur. Cette visée de p peut prendre la forme d'un regret (25), d'un reproche (25 et 26), d'une incitation (26 et 27) :

(25) *Pourquoi n'être pas parti ?*

(26) *Pourquoi ne pas partir maintenant ?*

(27) *Pourquoi ne pas partir demain ?*

Avec ces questions à négation externe, le locuteur marque sa réprobation devant la non-réalisation du procès¹⁸. Dans cette configuration, la pesée critique de l'interrogation porte directement sur la négation en même temps que sur la cause. Ce qui est alors demandé à l'interlocuteur, ce n'est plus de présenter la ou les causes de $\sim p$, mais de justifier cet inaccomplissement – passé, présent ou futur – de p , avec toute la dimension polémique que peut comporter une telle mise en demeure. Les interro-négatives partielles à négation externe ne constituent donc pas véritablement des demandes de renseignement. Le locuteur met son interlocuteur au défi d'assigner une valeur à la variable représentée par le terme interrogatif. Il considère manifestement qu'une telle valeur ne peut être trouvée, c'est-à-dire qu'il estime qu'il n'y a aucune cause dont on puisse faire état pour expliquer et justifier la non-réalisation du procès concerné.

1.3.3. La négation externe, s'alliant à la modalité interrogative de la phrase, exprime donc la conviction du locuteur qu'aucune valeur ne peut être assignée à la variable représentée par l'adverbe interrogatif de cause. Le locuteur suggère le rejet du présupposé de la question, à savoir *Il y a (au moins) une raison pour que $\sim p$* , et cherche à imposer cette conclusion aux personnes auxquelles il s'adresse. Les interrogations causales à négation externe sont donc des questions rhétoriques. L'assertion dont elles sont, d'un point de vue pragmatique, l'équivalent correspond précisément au rejet de leur présupposé et signifie : *Il n'y a pas de raison pour que $\sim p$* . Il s'agit, de ce point de vue, du type d'interrogation rhétorique le plus courant, celui qui induit, dans la réponse, une inversion de la polarité.

Dans les interrogatives causales à négation interne, le locuteur attend, en revanche, que l'interlocuteur assigne un contenu positif au constituant sur lequel porte la question. La négation y est étroitement liée au contenu propositionnel et la modalité interrogative ne met en question que la cause. Le locuteur admet effectivement le présupposé de la question (*Il y a (au moins) une raison pour que $\sim p$*). Deux emplois de ce type d'interrogation sont

¹⁸ Voir R. RISSELADA (1993, 207) qui décrit ainsi l'effet des interro-négatives de cause : « they have a positively oriented bias which expresses the speaker's positive attitude towards realization ; the speaker expresses that for him *not* realizing the state of affairs involved is not a self-evident matter ».

concevables. Dans la majorité des cas, l'interrogative causale à négation interne sera une véritable demande d'information : le locuteur pense qu'il existe une raison, mais ne sait pas laquelle et demande à son interlocuteur de le renseigner à ce sujet. Dans quelques cas plus rares, il pourra arriver que le locuteur connaisse déjà la réponse et sache que son interlocuteur la connaît également ; il suggère alors qu'il existe une raison bien précise. Il s'agit, dans cette deuxième configuration, de questions rhétoriques induisant une réponse implicite du type *C'est pour telle raison que ~p*. Ce sont des questions rhétoriques d'un type plus marginal qui n'impliquent pas d'inversion de polarité, l'assertion suggérée étant négative tout comme la question.

La répartition des types de négation en fonction de la valeur des interro-négatives causales est reprise dans le tableau suivant :

	question rhétorique avec inversion de polarité	question rhétorique sans inversion de polarité	question percontative
négation interne		X	X
négation externe	X		

Liens entre le type de question et la négation employée dans les interrogatives causales

Les interrogations introduites par *quin* et *quidni* sont des questions rhétoriques présentant une inversion de polarité, puisque la réponse qu'elles induisent est *Il n'y a pas de raison pour que ~p* ; la négation dans ces interrogations est donc externe. Dans les interrogatives introduites par *cur non*, *quare non* ou *quomodo non*, la négation est tantôt externe, comme pour *quin* et *quidni*, tantôt interne, quand il s'agit de questions percontatives.

1.4. Rapport entre incorporation de la négation au terme interrogatif et type de négation

1.4.1. Ainsi le latin possède, d'une part, des termes présentant une soudure de l'interrogatif de cause et de la négation, qui introduisent exclusivement des interrogatives à négation externe¹⁹ (*quin*, *quidni* / *quippini*), et, d'autre part, des interrogatifs de cause employés avec une négation autonome, qui peuvent introduire indifféremment des interrogatives à négation externe²⁰ ou à négation interne²¹ (il s'agit de *cur non*, *quare non* et *quomodo non*). En somme, tout se passe comme si l'association formelle étroite du terme interrogatif et de la négation interdisait que la négation soit interne.

Ces faits semblent être liés aux effets de la négation externe décrits par Bruno Callebaut : contrairement à la négation interne, la négation externe est étroitement associée à la modalité interrogative avec laquelle elle entre, en quelque sorte, en symbiose. Les

¹⁹ C'est-à-dire des interrogations rhétoriques, avec inversion de polarité (voir section 2.4).

²⁰ À valeur rhétorique avec inversion de polarité (voir section 2.4).

²¹ À valeur percontative ou, éventuellement, à valeur rhétorique sans inversion de polarité (voir section 2.4).

schématisations à l'aide de parenthèses que B. Callebaut propose pour décrire les deux types de négation sont tout à fait parlantes et on s'inspirera de l'usage qu'en a fait A. Orlandini²² pour proposer la formalisation suivante :

négation interne : *cur (non SV) ?*

négation externe : *cur non (SV) ? / quin (SV) ? / quidni (SV) ?*

Cette présentation permet d'illustrer, de manière immédiatement perceptible, le fait que l'on ne saurait envisager que *quin* ou *quidni* puissent introduire une proposition à négation interne, c'est-à-dire une négation portant directement sur le syntagme verbal pour former avec lui un contenu propositionnel négatif sur l'ensemble duquel porterait l'interrogation.

1.4.2. La question se pose toutefois de savoir ce qui est intervenu en premier : est-ce l'agglutination de l'interrogatif et de la négation qui a entraîné une spécialisation dans l'introduction d'interrogations à négation externe, ou est-ce cet emploi spécifique qui a été à l'origine du processus d'agglutination ? Se référant à F. de Saussure, M. Fruyt considère la soudure des morphèmes comme la conséquence de phénomènes sémantiques plutôt que comme leur cause : « F. de Saussure (...) estime que le processus agglutinatif est d'abord un phénomène sémantique et que ce sont les changements du signifié qui entraînent les changements au niveau du signifiant, la "synthèse" sémantique intervenant avant la "synthèse" matérielle. Et il s'ensuit des phénomènes phonétiques et accentuels qui tendent à assimiler toujours davantage sur le plan du signifiant l'ancien groupe à une unité simple. »²³ Ainsi, l'emploi très fréquent de certains interrogatifs de cause pour introduire des interrogations à négation externe aurait entraîné d'abord la juxtaposition régulière, dans ces énoncés, de l'interrogatif et de la négation, puis leur agglutination. Cette hypothèse nous semble d'autant plus fondée que l'on constate, en effet, que la soudure de l'interrogatif *quid* et de la négation *ni* n'est pas encore systématique en latin archaïque, alors même que *quid ni* est déjà spécialisé dans l'introduction d'interrogations rhétoriques à négation externe. Ajoutons cependant que l'agglutination des morphèmes interrogatif et négatif, une fois achevée, a pu contribuer en retour à rendre cette spécialisation exclusive et irréversible.

2. Négation et subordination

La corrélation observée pour les termes interrogatifs entre l'incorporation de la négation et le caractère externe de cette négation se retrouve-t-elle dans le domaine de la subordination ? L'examen du cas des subordonnants *quin*, *quominus* et *ne* devrait nous permettre d'apporter une réponse à cette question.

²² A. ORLANDINI (2001, 292).

²³ M. FRUYT (1990, 184).

2.1. Formation des lexèmes présentant une incorporation du morphème négatif au morphème subordonnant

2.1.1. Deux origines sont envisageables pour le subordonnant *quin* : il peut être issu de l'interrogatif à valeur négative *quin*, par le biais d'une réanalyse – hypothèse qui, pour des raisons que nous avons exposées ailleurs²⁴, nous paraît la plus vraisemblable –, soit être le fruit d'une agglutination du subordonnant *qui* d'origine relative (forme figée d'instrumental singulier) et de la négation enclitique **-ne*.

2.1.2. Le subordonnant *quominus* est issu de l'agglutination du pronom relatif figé à l'ablatif neutre singulier, *quo*, employé comme subordonnant conjonctif, surtout final, et de l'adverbe au comparatif *minus* (littéralement, « moins ») qui constitue une forme, d'abord atténuée, de négation²⁵.

2.1.3. Le subordonnant *ne* présente, comme *quin* et *quominus*, une incorporation de la négation au morphème de subordination, mais sa formation est différente. Il n'y a pas, dans le cas de *ne*, agglutination entre un subordonnant et une négation ou un élément à valeur négative, mais omission du subordonnant et transfert de sa valeur sur le morphème de négation qui est réanalysé comme un morphème à la fois subordonnant et négatif. Ce processus est lié à l'existence en latin, surtout en latin pré-classique, de deux types d'opposition entre subordonnée positive et subordonnée négative : *zéro - ne* d'une part, lorsqu'il y a un rapport de parataxe entre la subordonnée et la proposition dont elle dépend, *ut - ut ne* d'autre part, lorsque le rapport est d'hypotaxe. Cette situation a, selon J. André, abouti à la création d'un nouveau type d'opposition, *ut - ne*, où *ne* assume à la fois la fonction de négation et de subordonnant²⁶. Il se peut que *ne* possède, dans certains emplois, une origine différente, liée au passage d'un rapport de juxtaposition entre deux propositions à un rapport de subordination. Ce pourrait être le cas pour son emploi après un verbe de crainte (on aurait alors la juxtaposition d'une proposition dans laquelle *ne* exprime un souhait négatif²⁷) ou après un verbe d'empêchement (avec juxtaposition d'une proposition dans laquelle *ne* exprime la défense²⁸). De tels développements supposent aussi l'acquisition par l'adverbe de négation *ne*, à la suite d'une réanalyse, d'une valeur subordonnante qu'il ne possédait pas au départ.

2.2. Comparaison entre le fonctionnement des subordonnants présentant une négation incorporée et celui des subordonnants accompagnés d'une négation autonome

Peut-on, comme dans le domaine de l'interrogation, observer pour ces trois termes qui présentent une incorporation du morphème négatif au morphème subordonnant un emploi particulier, différent de celui des subordonnants qui sont accompagnés d'une négation autonome ? Et, plus précisément, est-il possible d'établir que la négation incorporée au subordonnant présente obligatoirement un caractère externe ? On sait que *quin*, *quominus* et

²⁴ Voir F. FLECK (2008).

²⁵ Cf l'expression *si minus*, qui équivaut à *si non*, ou l'emploi du superlatif correspondant, *minime*, au sens de « pas du tout » ; voir A. ERNOUT - A. MEILLET (1994) et J. WACKERNAGEL (1920-1924, t.II, 255).

²⁶ Voir chapitre VI, section 2.1. et J. ANDRÉ (1957).

²⁷ Voir J. WACKERNAGEL (1920-1924, t.II, 278).

²⁸ Voir A. ERNOUT - F. THOMAS (1953, 308).

ne ont la particularité de perdre, dans certains cas, leur caractère négatif ; naturellement, seuls les cas où ces subordonnants possèdent bien un sens négatif seront pris en compte ici.

2.2.1. Dans le cas de la subordination, la différence entre négation interne et négation externe apparaît clairement quand plusieurs propositions introduites par un même subordonnant sont coordonnées : si la négation qui accompagne ce subordonnant est interne, elle ne porte que sur la proposition dans laquelle elle se trouve ; en revanche, si elle est externe, elle porte sur l'ensemble des propositions coordonnées.

Or, J. André a montré²⁹ justement que la négation *non* de *ut non* et la négation contenue dans le subordonnant négatif *ne* diffèrent par leur portée. Avec *ut non*, la négation « ne dépasse pas le cadre du membre de phrase où elle figure »³⁰. Ainsi, lorsque plusieurs propositions subordonnées négatives se suivent, il est nécessaire, si la première est introduite par *ut non*, de coordonner celle qui suit par *nec*, avec une nouvelle négation. Si l'on a un enchaînement du type *ut non... et...*, la seconde proposition subordonnée, coordonnée par *et*, est positive, car la portée de la négation *non* ne s'étend pas au-delà de la proposition dans laquelle elle se trouve.

En revanche, la négation du subordonnant *ne* a « le pouvoir (...) de porter sur les propositions suivantes de même nature » : « un simple coordonnant ne peut donc suffire à arrêter l'effet d'un $n\bar{e}$ »³¹. Dans le passage suivant, cité par J. André, trois subordonnées négatives se succèdent : la première est introduite par *ne*, et le subordonnant est repris au début de la deuxième (*neue*), mais la troisième est simplement coordonnée à celle qui précède par l'enclitique *-que*.

(28) ... *hortatusque est ne ea quae accidissent grauitur ferrent neue his rebus terrerentur multisque secundis proeliis unum aduersum et id mediocre opponerent.* (Caes. C. 3,73,2)
« Il les exhorta à **ne pas** se sentir trop affectés par ce qui s'était passé, à **ne pas** se laisser effrayer par ces événements et à **ne pas** mettre en balance de nombreux combats victorieux avec un unique revers, d'ailleurs bénin. »

Il faut, par conséquent, caractériser la négation opérée par le subordonnant *ne* comme une négation externe, portant sur tout ce qui se trouve dans la dépendance du subordonnant, tandis que le *non* de *ut non* opère une négation interne, dont la portée est limitée et ne s'étend pas à toutes les propositions dépendant de *ut*.

2.2.2. L'examen des occurrences présentant une subordonnée introduite par *quin* à valeur négative suivie d'une ou plusieurs autres propositions subordonnées se trouvant sur le même plan nous montre que la négation contenue dans *quin* étend également sa portée au-delà de la première proposition introduite par ce subordonnant. La portée de la négation s'étend aux propositions juxtaposées (il s'agit alors d'un cas de coordination sans coordonnant, comme dans l'exemple 29) et aux propositions reliées par un coordonnant additif (*-que* et *atque*, dans l'exemple 30).

²⁹ J. ANDRÉ (1957).

³⁰ J. ANDRÉ (1957, 164).

³¹ J. ANDRÉ (1957, 169).

(29) *Nihil homini prae istis custodibus nec intra animum nec foris esse secreti quin omnia curiose ille participet, omnia uisitet, omnia intellegat, in ipsis penitissimis mentibus uice conscientiae deuersetur.* (Apul. *Socr.* 16)

« L'homme ne peut rien avoir de secret ni dans son for intérieur, ni au-dehors, face à de tels gardiens, **de sorte que** le démon **ne** vienne **pas** avidement se mêler de tout, **n'**inspecte **pas** tout, **ne** comprenne **pas** tout et **ne** pénètre **pas**, comme notre conscience, dans nos pensées les plus profondes. »

(30) *Non enim possum quin reuertar, quin loquar, quin edisserteremque ex maerore eximam, bene facta maiorum meum exaugeam atque illam augeam insperato opportuno bono.* (Pl. *St.* 302-304)

« Car je ne peux pas **ne pas** retourner, **ne pas** parler, **ne pas** tout raconter **et ne pas** tirer ma maîtresse de sa tristesse, **ne pas** ajouter aux bienfaits de mes ancêtres **et ne pas** lui apporter un bonheur aussi bienvenu qu'inespéré. »

2.2.3. On observe, pour *quominus*, le même comportement de la négation, ainsi que l'illustre le passage cité en (31), où la proposition coordonnée par *-que* se trouve, comme la précédente, dans la portée de la négation du subordonnant :

(31) *Sed iustum prauitas hominum deprauare non poterit quominus deo studeat obtemperare malitque contemni, dummodo semper boni fungatur officio, mali numquam.* (Lact. *Inst.* 6,18,14)

« Mais le vice des hommes ne pourra pas corrompre le juste **de telle sorte qu'il ne** désire **pas** obéir à Dieu **et ne** préfère **pas** se voir mépriser, pourvu qu'il s'acquitte toujours de son devoir d'homme de bien, qu'il n'agisse jamais en méchant homme. »

La négation présente dans *quin* et dans *quominus* est donc externe, comme celle de *ne*, et elle étend sa portée à toutes les propositions qui se trouvent sous la dépendance du subordonnant. La négation externe, dans les propositions subordonnées, se mêle ainsi de façon étroite à la subordination, dont elle partage l'étendue. La subordination et la négation, quand cette dernière est externe, ne peuvent être dissociées : partout où s'étend l'influence du subordonnant s'étend aussi celle de la négation. Comme J. André l'a montré pour *ne*, l'effet de la négation ne peut être arrêté³² que par l'apparition d'un nouveau subordonnant, positif celui-là :

(32) *Id ne uobis diutius faciendum sit atque ut in perpetua pace esse possitis, prouidebo.* (Cic. *Cat.* 3,29)

« Je veillerai **à ce que** vous **n'**ayez **pas** à le faire plus longtemps **et à ce que** vous puissiez jouir d'une paix définitive. »

2.3. Rapport entre incorporation de la négation au subordonnant et type de négation

Dans le cas des interrogatifs de cause, l'agglutination de la négation et du morphème interrogatif semble avoir joué un rôle dans la spécialisation de *quin* et de *quidni* dans

³² Sauf rares exceptions, présentant une opposition de sens très nette, comme dans le passage suivant :
Huic ille primum suasit, ne se moueret et expectaret. (Nep. *Eum.* 6,2)
« Celui-ci le persuada avant tout de ne pas bouger et d'attendre. »

l'introduction d'interro-négatives à négation externe. Le même phénomène paraît avoir joué pour les subordonnants négatifs, comme le suggère l'évolution de la portée de *ne* mise en évidence par J. André. Cet auteur a montré que, lorsque *ne* apparaît avec *ut*, comme simple adverbe de négation – dans le cas, donc, d'une subordination en *ut ne* –, sa portée ne dépasse pas les limites de la proposition dans laquelle il se trouve ; une proposition positive peut alors être directement coordonnée à une première proposition négative :

(33) *Quisquis mihi heres erit, fidei eius committo uti ornamenta mea omnia, aurum, argentum, uestimenta, quibus usa sum, ne ueneant et filiae meae reseruentur.* (Venul. Dig. 34,2,16)

« Je m'en remets à la bonne foi de mon héritier, quel qu'il soit, et le charge de faire **en sorte que** tous mes bijoux, mon or, mon argent et les parures dont j'ai eu l'usage **ne** soient **pas** vendus **et qu'**ils soient conservés pour être remis à ma fille. »

Ce n'est donc que lorsque *ne* fonctionne comme subordonnant négatif que sa portée s'étend à plusieurs propositions. Cela invite à penser que le caractère externe de la négation de *quin* ou de *quominus* est également dû à son intégration au lexème qui marque la subordination.

Conclusion

Il existe apparemment une corrélation entre l'agglutination d'un élément négatif à un premier élément interrogatif ou subordonnant et le caractère externe de la négation en question : les interrogatifs *quin* et *quidni* présentent, de façon constante, une négation externe, tandis que la négation autonome des interrogations introduites par *cur*, *quare* ou *quomodo* est tantôt externe, tantôt interne ; et, de manière similaire, les subordonnants *quin* et *quominus* comportent une négation externe, alors que la négation autonome qui peut accompagner le subordonnant *ut* est interne.

La négation externe se caractérise par son association directe avec la modalité interrogative ou avec le terme subordonnant, tandis que la négation interne est indépendante de l'interrogation ou de la subordination. Il semble qu'un lien existe entre cette association sémantique de la négation et de l'interrogatif ou du subordonnant et leur association formelle, qui se traduit, pour *quin*, *quidni* et *quominus*, par l'agglutination des deux éléments. Ce lien entre association sémantique et association formelle est le résultat d'influences réciproques : sans doute est-ce surtout lorsqu'elle était externe que la négation était placée immédiatement après l'interrogatif ou le subordonnant, ce qui lui a permis de s'y souder, mais le fait d'occuper cet emplacement n'impliquait pas systématiquement que la négation fût externe, puisque *non* placé immédiatement après *cur* n'opère pas obligatoirement une négation externe et, après *ut*, opère toujours une négation interne ; c'est la soudure de la négation à l'élément interrogatif ou subordonnant qui paraît avoir rendu ce trait constant.

L'agglutination entre négation et élément interrogatif ou subordonnant n'est pas la seule configuration qui suppose le caractère exclusivement externe de la négation ; on observe le même phénomène, en latin, avec l'amalgame du morphème subordonnant et du morphème négatif, dans le cas du subordonnant *ne*. Il semble qu'en français, où l'ordre des mots est plus rigide, le même phénomène d'association directe entre négation et modalité interrogative ou subordination, qui donne un caractère obligatoirement externe à la négation, se produise dans les cas où la négation est simplement contiguë à l'élément interrogatif ou subordonnant. Ainsi, parmi les interrogatives de cause, celles qui sont formulées à l'aide de l'expression

pourquoi ne pas suivie de l'infinitif ou de *que ne* suivi d'un verbe à une forme finie sont toujours des interrogations rhétoriques avec inversion de polarité, alors que celles en *pourquoi ne VERBE pas* sont soit rhétoriques, soit percontatives ; de même les interrogations dépourvues de verbe *pourquoi pas ?* et *pourquoi non ?* sont toujours rhétoriques. H. Korzen, dans son étude sur les interrogations causales du français³³, note d'ailleurs que les adverbes de cause qu'elle qualifie de « normaux », c'est-à-dire qui ne sont pas spécialisés dans l'introduction d'interrogations rhétoriques, ne peuvent pas se trouver immédiatement devant *pas*. Pour ce qui est de la subordination, on peut opposer les subordonnées de la langue familière en *pour pas que* aux subordonnées de la langue standard en *pour que... ne... pas* : il est possible ainsi de mettre en regard *pour pas qu'il parle et (qu'il) fasse tout rater*, avec une négation externe portant sur les deux propositions, et *pour qu'il ne parle pas et (qu'il) ne fasse pas tout rater*, avec une négation interne qu'il est nécessaire de répéter dans chaque proposition.

La corrélation entre le caractère externe de la négation et son rapprochement sur l'axe syntagmatique avec l'interrogatif ou le subordonnant pourrait donc être un trait général – hypothèse qui demanderait, naturellement, à être vérifiée beaucoup plus largement –, le type de rapprochement pouvant varier selon les caractéristiques de la langue considérée.

Frédérique FLECK
École Normale Supérieure
45 rue d'Ulm - 75005 Paris
frederique.fleck@ens.fr

Références bibliographiques

- ANDRÉ Jacques, 1957: « La portée de la conjonction *ne* », *Revue des Études latines* 35, p. 164-172.
- ANSCOMBRE Jean-Claude, DUCROT Oswald, 1983: « Interrogation et argumentation », *L'Argumentation dans la langue*, Bruxelles, P. Mardaga, p. 115-137 (= *Langue française* 52, 1981, p. 5-22).
- BORILLO Andrée, 1979: « La négation et l'orientation de la demande de confirmation », *Langue française* 44, p. 27-41.
- BORILLO Andrée, 1981: « Quelques aspects de la question rhétorique en français », *DRLAV* 25, p. 1-33.
- CALLEBAUT Bruno, 1991: *La Négation en français contemporain. Une Analyse pragmatique et discursive*, Bruxelles, Koninklijke Academie van België.
- DUBOIS Jean & al., 1994: *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- ERNOUT Alfred, MEILLET Antoine, 1994 (1^{ère} éd. 1932): *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, tirage de la 4^e édition augmentée d'additions et de corrections par J. André, Paris, Klincksieck.
- ERNOUT Alfred, THOMAS François, 1953 (1^{ère} éd. 1951): *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck.
- FLECK Frédérique, 2008: *Interrogation, coordination et subordination en latin : le problème de quin*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne.

³³ H. KORZEN (1985).

Frédérique Fleck, « Négation incorporée et type de négation. Le cas des interrogatifs et subordonnants négatifs du latin »

Article paru dans le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 103-1, 2008, p. 153-172

- FONTANIER Pierre, 1968 (1^{ère} éd. 1827-1830): *Les Figures du discours*, édité par G. Genette, Paris, Flammarion.
- FRUYT Michèle, 1990: « La formation des mots par agglutination en latin », *Bulletin de la Société de linguistique* 85/1, p. 173-209.
- HOFF François, 1979: *Le Système linguistique de l'interrogation en latin classique*, Thèse non publiée de l'Université de Strasbourg.
- KORZEN Hanne, 1985: *Pourquoi et l'inversion finale en français : étude sur le statut de l'adverbial de cause et l'anatomie de la construction tripartite*, Études romanes de l'Université de Copenhague, *Revue romane* numéro supplémentaire 30, Copenhague, Munksgaards Forlag.
- ORLANDINI Anna, 2001: *Grammaire fondamentale du latin. Tome VIII, Négation et argumentation en latin*, Louvain-Paris, Peeters.
- RISSELADA Rodie, 1993: *Imperatives and Other Directive Expressions in Latin. A Study in the Pragmatics of a Dead Language*, Amsterdam, Gieben.
- SAUSSURE Ferdinand (DE), 1960 (1^{ère} éd. 1916): *Cours de linguistique générale*, publié par Ch. Bally et A. Sècheyay, avec la collaboration de A. Riedlinger, Paris, Payot.
- TOURATIER Christian, 1994: *Syntaxe latine*, Louvain-la-Neuve, Peeters.